



DEPARTEMENT DE L'HERAULT - ARRONDISSEMENT DE BEZIERS
Commune de POMEROLS

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL MARDI 18 DÉCEMBRE 2018 A 18H00

Présents : Mrs Laurent DURBAN, Robert GAIRAUD, Bernard ICHÉ, Robert MOULINOT, Gérard ORTIZ, Antoine AMOROS, Claude STEKELOROM, Bernard BONNEFOUS, Olivier BAYARRI, Mmes Nelly SORLI, Marie-Aimée POMAREDE, Sylvie SALVADOR, Catherine RAMOUILLET, Fabienne FABRE, Sabine THIEULE, Marie-Line THIEULES.

Procurations :

Mme Sophie REBEJAC a donné procuration à Mme Fabienne FABRE.

Absents excusés : M. Loïc CASANOVA, Mme Marjorie LE MINIHI

M. le Maire propose de nommer Mme THIEULES Marie-Line comme secrétaire de séance :
adoption à l'unanimité.

M. le Maire met au vote le PV de la séance du conseil municipal du 22 novembre 2018 :
adoption à l'unanimité.

M. le Maire fait circuler aux membres du Conseil la feuille de présence du dernier conseil municipal du 22 Novembre 2018.

I – Autorisation d'engagement de crédits d'investissement exercice 2019

Ce point est adopté à l'unanimité.

II – Virement de crédits du budget général – décision modificative n° 3

Il s'agit d'une régularisation d'écriture comptable : **adoption à l'unanimité.**

III – Convention de coordination entre les Forces de Sécurité de l'État et la Police Municipale

Ce point est adopté à l'unanimité.

IV – Demande de protection fonctionnelle de deux élus

Ce point est adopté à la **Majorité des voix avec une abstention Mme Sabine THIEULE.**

V – Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec la C.A.H.M. pour la réhabilitation des réseaux d'eau potable et d'assainissement Avenue d'Agde, Rue et Passage St Joseph

Ce point est adopté à l'unanimité.

VI – Avenant à la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec la C.A.H.M. pour la réhabilitation des réseaux d'eau potable et d'assainissement et pour la fibre optique

Avenue de Florensac

Ce point est adopté à l'unanimité.

VII – Salle polyvalente secteur « Marche Gay » : approbation du projet et demande de subventions à l'État, au Conseil Régional et au Conseil Départemental

Ce point est adopté à l'unanimité.

VIII – Projet « Mairie » : décision sur le choix d'implantation

Les membres du Conseil Municipal devaient choisir le lieu d'implantation de la Mairie :

- Soit aménager les locaux de la Mairie actuelle.
- Soit déplacer la Mairie au 25 Avenue de Mèze au Château des Demoiselles Fraisses.

Les membres du Conseil ont choisi d'aménager les locaux de la Mairie actuelle à la Majorité des voix.

Trois membres du Conseil à savoir Mme Nelly SORLI, M. Bernard ICHÉ et M. Olivier BAYARRI ont voté pour le déplacement de la Mairie au 25 Avenue de Mèze au Château des Demoiselles Fraisses.

IX – Informations diverses

- Réalisation des enrobés : chemin du Peyret qui relie l'avenue de Mèze, chemin qui fait la liaison entre chemin de la Sablède et le chemin de Montagnac, chemin de la petite Sablède.
- RDV avec le promoteur PROMOJOK du début de semaine chez le Notaire.
- Mme Catherine RAMOUILLET a remis à M. le Maire un projet relatif aux pistes cyclables.
- Informations données aux membres du Conseil concernant l'action « Tranquilité vacances » par l'intervention du Policier Municipal.
- Remise des prix des illuminations de Noël Vendredi 21 décembre à 18h à la salle Paul Pujol.
- Livraison des traits d'union mercredi 19/12 et distribution à effectuer d'ici la fin de la semaine avec les agendas.